

RÈGLEMENT CHALLENGE INTER-RÉGIONAL DRESSAGE 2024

Le Challenge Interrégional sera reconduit en 2024. Il se courra sur 14 étapes : 6 étapes du Circuit Grand Régional Occitanie, 5 concours de Nouvelle Aquitaine et 3 concours de Provence Alpes Côte d'Azur :

Occitanie : Pitray (82) 09 et 10 mars, Nîmes Costières (30) 23 et 24 mars, Rivesaltes (66) 31 mars et 01 avril, Boulac (31) 12 et 14 avril, Ginouillac (46) du 24 au 26 mai, Narbonne (11) 15 et 16 juin

Nouvelle Aquitaine : Biarritz du 01 au 03 mars, Limoges du 8 au 12 mai, Barbaste du 17 au 19 mai, Pompadour du 21 au 23 juin, Biarritz du 30 août au 01 septembre

Provence Alpes Côte d'Azur : Ecuries des Dalennes (Saint Rémy de Provence (13)) du 24 au 25 février, Aix en Provence (13) du 3 au 5 mai, Ecuries des Dalennes (Saint Rémy de Provence (13)) du 17 au 18 août

Pour figurer au classement de ce Challenge un cavalier devra avoir participé à au moins deux étapes et à la finale. Un licencié hors Occitanie devra avoir participé à au moins **une étape en Occitanie**. De même, un cavalier licencié en Occitanie devra avoir participé à au moins une étape hors Occitanie.

Un cavalier participant à des épreuves du Challenge du même niveau avec des chevaux différents, sur le même concours, se verra attribuer son meilleur résultat dans ce niveau. On classe un cavalier, pas un couple.

La finale de ce challenge aura lieu **à Preignan (32) du 14 au 15 septembre 2024**.

Ce challenge inter régional concernera les épreuves suivantes : Amateur 3 GP, Amateur 2 GP, Amateur 1 GP, Amateur Élite Grand Prix, Pro 3 A préparatoire, Pro 2 A et Pro 2 Grand Prix.

Si un cavalier est éligible au classement de la Finale du Challenge dans deux niveaux différents, il devra choisir, le jour de la Finale, avant le début de ses épreuves dans quel niveau il désire concourir. En l'absence de déclaration, il sera considéré comme participant au niveau le plus élevé.

LE CALCUL DES POINTS :

Pour le calcul du classement général du Challenge Inter-Régional 2024, sont retenus les deux meilleurs pourcentages du cavalier au cours des étapes ajoutés au pourcentage obtenu lors de la finale.

En cas d'élimination ou d'abandon, l'étape sera comptée comme courue par le cavalier, mais son résultat de l'étape sera nul.

Un classement intermédiaire sera publié régulièrement.

CLASSEMENT du CHALLENGE :

Pour le classement final du Challenge seront appelés à la remise des prix, 3 cavaliers par catégorie, quel que soit le nombre de partants. En cas d'ex-aequo, ils seront départagés par le nombre d'étapes courues.

CLASSEMENT PAR ÉQUIPES :

En 2024, sera instauré un classement par équipes **au cours des étapes du Circuit Occitanie et du Challenge Inter-régional**. Ce classement par équipes sera ouvert aux cavaliers licenciés hors Occitanie. Le nom des équipes est laissé à l'appréciation des cavaliers : nom de l'écurie, nom d'un partenaire, ou autre...

Les équipes devront être composées de 3 cavaliers minimum et de 4 maximum.

La déclaration des équipes devra être faite au plus tard le 20 avril 2024 par mail : yolande.catala@yahoo.com

Les équipes devront être composées de cavaliers montant dans au moins 2 catégories différentes (ama3, ama2, ama1, ama élite, pro, para dressage).

Sera retenu le meilleur pourcentage de chaque cavalier de l'équipe, sur chaque étape, sur toutes les épreuves de l'étape sauf les épreuves jeunes chevaux et jeunes poneys, en ne gardant que les 3 meilleurs résultats des cavaliers de l'équipe.

Au cours d'une étape tous les cavaliers de l'équipe ne sont pas obligés de participer. Leurs résultats seront quand même retenus pour l'équipe. En revanche, la participation à la finale est obligatoire pour au moins deux cavaliers de l'équipe.

Le pourcentage final de l'équipe est calculé ainsi : pour chaque cavalier, on retient les meilleurs pourcentages obtenus sur 2 étapes et le meilleur pourcentage obtenu lors de la finale, sur les toutes les épreuves citées ci-dessus, les comptes s'arrêtant le soir de l'avant dernier jour du concours. Les épreuves du dernier jour de la finale ne seront donc pas prises en compte.

Le total de l'équipe sera la somme des résultats des trois meilleurs cavaliers de l'équipe si celle-ci est composée de 4 membres.

La remise des prix sera effectuée le soir de l'avant-dernier jour de la finale du Circuit.

DIVERS :

Si les épreuves concernées par des championnats ou des critères ou par le circuit régional sont préparatoires, un cavalier Amateur pourra concourir avec les Pro et inversement.

La participation d'un cavalier implique l'acceptation du présent règlement.

Les logos publicitaires sur le cavalier et sur le cheval sont libres, sous réserve des conditions réglementaires.

Le Comité Régional d'Équitation de l'Occitanie se garde le droit de modifier le présent règlement en fonction des conditions sanitaires ou autres, par un ajout publié sur le site internet du CRE Occitanie.

ETAPES DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE :

PACA : Ecuries des Dalennes (Saint Rémy de Provence (13)) du 24 au 25 février

N-A : Biarritz du 01 au 03 mars

OCC : Pitray (82) 09 et 10 mars

OCC : Nîmes Costières (30) 23 et 24 mars

OCC : Rivesaltes (66) 31 mars et 01 avril

OCC : Bouloc (31) 12 et 14 avril

PACA : Aix en Provence (13) du 3 au 5 mai

N-A : Limoges du 8 au 12 mai

N-A : Barbaste du 17 au 19 mai

OCC : Ginouillac (46) du 24 au 26 mai

OCC : Narbonne (11) 15 et 16 juin

N-A : Pompadour du 21 au 23 juin

PACA : Ecuries des Dalennes (Saint Rémy de Provence (13)) du 17 au 18 août

N-A : Biarritz du 30 août au 01 septembre

FINALE : à PREIGNAN (32) du 14 au 15 septembre 2024